

Communiqué de presse

EMBARGO: 16 novembre 2018, 16h00

Effets du contournement Est de Bienne sur le trafic routier – Bilan intermédiaire une année après l'ouverture

Le contournement Est de Bienne par l'A5 est en service depuis le 27 octobre 2017. Depuis son ouverture, le Canton de Berne, la Ville de Bienne et les communes environnantes ont mis en œuvre progressivement différentes mesures d'accompagnement et continuellement mesuré les flux de circulation dans la région. Un rapport intermédiaire publié un an après l'ouverture du contournement Est montre quelles mesures ont déjà été mises en œuvre et comment les usagers de la route ont changé de comportement depuis lors. Globalement, on constate que jusqu'à présent, le contournement Est a porté ses fruits. Un délestage du trafic routier a été atteint en plusieurs endroits, tandis que les surcharges de trafic n'ont pas été aussi importantes que redouté.

Une «task force» régionale de l'Association seeland.biel/bienne a observé l'évolution du trafic. Le rapport constitue un bilan intermédiaire: d'autres mesures seront mises en œuvre et le trafic s'adaptera en conséquence à la nouvelle situation.

En service depuis un an, le contournement Est de Bienne par l'A5 absorbe le trafic de transit et une partie du trafic régional. En coordination avec le Canton de Berne et sur la base du Plan directeur «Mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC)», la Ville de Bienne et les communes environnantes ont élaboré ensemble des mesures spécifiques pour reporter le trafic sur l'autoroute et délester les quartiers.

Une année après l'ouverture du contournement Est, une partie des mesures de ce plan directeur ont été mises en œuvre. Pour analyser les effets de ce nouveau régime de circulation, le trafic a été mesuré en continu à une cinquantaine de points de comptage dans toute la région. Le rapport intermédiaire venant d'être publié fournit un aperçu des mesures réalisées et des données de comptage. Il documente expressément un état intermédiaire: d'autres mesures seront encore mises en place conformément au Plan directeur MaC et celles existantes feront l'objet d'un ajustement de détail, de sorte que le trafic s'adaptera à la nouvelle situation ces prochaines années.

Le contournement Est de Bienne ainsi que les mesures d'accompagnement en matière de circulation (MaC) fournissent les effets attendus.

Par principe, le contournement Est par l'A5 a les effets attendus: l'autoroute absorbe une partie importante du trafic de transit et du trafic régional (soit quelque 35'000 véhicules/jour). En conséquence, le trafic a augmenté sur les axes menant aux jonctions autoroutières (p. ex. à Bienne à la route de Soleure et à la route d'Orpond et à Port sur le pont du barrage). En contrepartie, des axes fortement fréquentés avant l'ouverture du contournement Est sont aujourd'hui délestés. Comme attendu, le délestage le plus important est enregistré à l'est et au sud de Bienne, comme par exemple aux rues de Mâche et de Madretsch et au chemin du Long-Champ, à la route de Brügg et à la route de Port à Bienne ainsi qu'à la route principale à Brügg. On constate aussi des reports de trafic dans toute la région: la route principale Büren an der Aare – Lyss ainsi que la route Büren an der Aare – Rapperswil sont délestées grâce à l'autoroute en liaison avec la semi-autoroute T6. Sur l'axe ouest à Bienne, aucune augmentation sensible du trafic n'est constatée jusqu'ici (p. ex. place Guido-Müller).

Le rapport intermédiaire montre aussi des changements dans le nombre d'utilisateurs des transports publics et en termes de circulation cycliste et piétonne à Bienne. Alors qu'aucune tendance ne peut être encore déterminée précisément au niveau de la circulation cycliste et piétonne, le nombre d'utilisateurs des transports publics a augmenté grâce aux améliorations apportées dans l'offre.

Remarque: tous les chiffres du comptage sont fournis dans le rapport «Effets de la branche Est du contournement de Bienne sur le trafic routier: bilan intermédiaire une année après l'ouverture» qui documente un état intermédiaire. D'autres mesures seront encore réalisées, de sorte que le trafic s'adaptera en continu au changement de situation.

Rapport (dès le 16.11.18, 16h00):

www.rund-um-biel.ch

www.seeland-biel-bienne.ch (Actualités > Communications)

Pour tout renseignement complémentaire:

Stefan Krattiger, président de la Conférence «Agglomération biennoise»

T 079 442 41 51, courriel: krattiger@gmail.com

Sandra Hess, organe de direction de la Conférence «Agglomération biennoise»

T 032 332 94 21, courriel: sandra.hess@nidau.ch

Erich Fehr, maire de Bienne

T 032 326 11 01

Barbara Schwickert, directrice des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement de la Ville de Bienne

T 032 326 16 11, courriel: barbara.schwickert@biel-bienne.ch

Christian Hänggi, Transitec Ingénieurs-Conseils S.A.

T 031 381 69 12, courriel: christian.haenggi@transitec.net